



## SECTION DU CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mél de la section : [fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr)

<p style="text-align: center;"><b>Commission Administrative Paritaire Locale n° 1 du 9/11/2015</b></p>
--

PARITE ADMINISTRATIVE :

M. MORICEAU  
M. PAILLET  
Mme GLISE

Secrétaire :  
Mme BONNET

PARITE SYNDICALE :

M. MOISSINAC (FO-DGFIP)  
M. DEJOU (FO-DGFIP)  
M. COLAS (Solidaires Finances Publiques)

### **1) Approbation du Procès verbal du 10/07/2015 :**

Le procès verbal du 10 juillet dernier est approuvé.

### **2) Examen des candidatures à la liste d'aptitude de B en A :**

M. Moriceau précise en préambule que dorénavant, les projets de liste d'aptitude ne seront plus publiés avant la tenue des CAPL, position qui nous satisfait.

Il nous indique que la potentialité de promotion 2016 pour notre département est de un.

Il nous rappelle les critères de sélection pour l'établissement de la liste d'aptitude de B en A : prise en compte de l'évaluation des 5 dernières années, aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur, aptitude à la mobilité fonctionnelle et géographique, parcours professionnel et enfin aptitude à exercer des fonctions d'encadrement.

La Direction propose de classer les candidats à la liste d'aptitude en « excellent », « très bon » ou « à revoir ».

Le vote de la CAPL ne porte que sur cette classification pour chaque candidat.

Le classement est de la responsabilité de l'Administration.

9 collègues ont postulé à cette liste d'aptitude.

L'Administration, avec un avis favorable des syndicats, a classé 1 dossier comme « excellent », celui de Pascale MONTHEIL (Direction).

4 candidats ont été classés « très bon », les 4 autres étant « à revoir » (votre contre de FO et abstention de Solidaires).

Nous rappelons que les élus FO sont à la disposition de tous les collègues. N'hésitez pas à nous solliciter pour toute question relative à la liste d'aptitude.

*Les élus FO en CAP A : Jean-Pierre MOISSINAC et Dominique DEJOU*